

Les métiers et les formations : **Paysagiste**

Description du métier :

Dans les projets d'aménagement, il intervient pour concevoir le paysage c'est-à-dire le cadre d'ensemble qui permettra d'intégrer harmonieusement les nouvelles constructions à leur environnement, sans rompre les lignes naturelles du site, et en accordant une place importante aux espaces verts. Il intervient aussi souvent pour réaménager des quartiers ou des sites dégradés (friches industrielles, grands ensembles) avec le souci d'une meilleure qualité de vie : constructions ramenées à une échelle plus humaine, souci esthétique des formes et des matériaux, implantation de jardins, etc. Il assure la maîtrise d'œuvre des projets. Il travaille à toutes les échelles, de la planification programmation à des études particulières de maître d'œuvre.

Les formations :

Cet emploi/métier est accessible à partir de formations de niveau V (CAPA et BEPA), de niveau IV (BTA), de niveau III (BTSA) dans le domaine de l'horticulture avec des options telles que "jardins et espaces verts" ou "pépinières et entreprises de jardins"... L'accès est également possible pour des salariés ayant une expérience dans d'autres secteurs de l'agriculture. Les jardiniers de golf sont formés dans des centres de formation agréés par la Fédération française de golf. Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.

Source :

Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)